

# L'EMBALLAGE RÉUTILISABLE

TESTS TERRAIN  
IDENTIFICATION  
DES FREINS ET  
DES OPPORTUNITÉS



DOSSIER  
SPÉCIAL

EN ÉPICERIE



# TABLE DES MATIÈRES

---

04	CONTEXTE
06	CADRE MÉTHODOLOGIQUE
07	TESTS TERRAIN
015	ÉVALUATION DES OPPORTUNITÉS
016	COMMENT PRÉSENTER DES EMBALLAGES RÉUTILISABLES EN ÉPICERIE ?
022	RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES
024	ET MAINTENANT ?

# MISE EN CONTEXTE

Les emballages jouent un rôle central dans la distribution alimentaire en assurant la protection, la conservation et le transport des aliments. Toutefois, leur contribution aux impacts environnementaux est indéniable. Le compte fédéral des flux physiques des matières plastiques<sup>1</sup> nous oblige à regarder le problème en face. Au fil des ans, on constate que les emballages comptent pour environ un tiers des plastiques mis sur le marché, mais représentent près de la moitié des déchets plastiques, ce qui en fait le premier secteur générateur de déchets plastiques. Leur taux de recyclage atteint au mieux 15%<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, malgré les grands efforts d'amélioration des systèmes de collecte et de recyclage, le modèle actuel de l'usage unique montre ses limites opérationnelles, économiques et environnementales. La réduction à la source et le réemploi deviennent incontournables pour sortir de l'impasse.



# Le réemploi sur la rampe de lancement

En Europe, le Règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR) recommande le recours à des systèmes de consigne et fixe un objectif de 10 % d'emballages réutilisables d'ici 2030<sup>3</sup>.

En France, la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) vise une réduction progressive des emballages plastiques à usage unique et même une suppression totale à l'horizon 2040<sup>4</sup>. **Au moins la moitié de cette réduction doit reposer sur des démarches de réemploi ou de réutilisation, plutôt que sur une substitution matérielle**<sup>5</sup>. Dès 2027, 10 % des emballages mis en marché doivent être réutilisables<sup>6</sup>.

Cela se traduit par exemple par le déploiement dans quatre régions françaises de boucles de réemploi mutualisées en épiceries, mettant à disposition 30 millions d'emballages alimentaires réutilisables aux consommateurs<sup>7</sup>.

Sur ces territoires, les filières de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) doivent désormais intégrer davantage d'objectifs de réduction et de réemploi dans leurs cahiers des charges.

## Au Québec : une pression réglementaire et économique croissante

Chez nous aussi, la pression réglementaire et financière liée à la fin de vie des emballages s'intensifie. La Responsabilité élargie des producteurs (REP) québécoise a amorcé sa modernisation et renforce son système d'écomodulation des contributions financières visant à encourager les emballages et les matières présentant un réel potentiel de circularité.

Ce mécanisme prévoit notamment une mesure volontaire permettant aux producteurs de réduire leurs coûts de déclaration selon des critères d'écoconception. Parmi les critères figurent, entre autres, la réduction du volume d'emballage ainsi que la conception favorisant le réemploi<sup>8</sup>.

Dans cette optique, Éco Entreprises Québec exprime sa volonté de faciliter l'idéation et le développement d'initiatives structurantes de réduction des emballages. Comme le souligne Geneviève Dionne, directrice principale, écoconception, tarification et écomodulation, la reconnaissance des bénéfices liés au réemploi repose sur une collaboration en amont avec les producteurs, afin de définir une méthodologie permettant de documenter les cycles et les impacts des emballages réutilisés.

Dans ce contexte en évolution, l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ) constate une posture globalement favorable des épiciers face aux transformations en cours, tout en soulignant des préoccupations quant aux impacts sur les prix.

Comme l'explique Samuel Bouchard-Villeneuve, Directeur des affaires publiques : « Les projets de réduction à la source, comme les emballages réutilisables, sont en effet des avenues intéressantes pour répondre à la pression croissante liée aux obligations réglementaires des bannières en matière d'emballages. Le réutilisable pourrait même représenter un alignement différenciateur pour les épiciers qui choisiront de s'y engager. Cette transition suppose toutefois de la collaboration et une certaine uniformisation à l'échelle du territoire. »

Du point de vue des détaillants, bien que la charge de la REP relève principalement de la bannière, la réduction des coûts d'achat des emballages constitue également un levier d'optimisation. L'emballage des produits conditionnés en magasin est souvent perçu comme un poste secondaire, alors même qu'il peut représenter jusqu'à 250 000 \$ par année selon la diversité de l'offre.

La réduction des emballages s'impose alors progressivement comme un facteur de résilience économique, tant pour les bannières que pour les détaillants.

## Les consommateurs québécois veulent moins d'emballage, mais l'offre existante est limitée

Du côté des consommateurs, la publication 2025 du Baromètre de la consommation responsable<sup>9</sup> montre un écart significatif entre les intentions des consommateurs québécois et l'offre disponible. Plus de 85 % souhaitent réduire les déchets et les emballages et, par exemple, 30 % évitent régulièrement les emballages pour leurs achats de fruits et légumes. Toutefois, près de 50 % des consommateurs déplorent le manque d'offres favorisant la réduction à la source (tant en proximité qu'en diversité), et 43 % sont freinés par la nécessité d'apporter leurs propres contenants.

C'est précisément dans cette offre laissée sans réponse que se situent les opportunités d'innovation en distribution alimentaire.

À la croisée des enjeux environnementaux, réglementaires et économiques, l'emballage réutilisable ouvre un champ d'opportunités pour :

- **réconcilier la fonction de l'emballage (transport et protection) et son empreinte environnementale**
- **contribuer à la diminution des frais de fonctionnement**
- **répondre à la demande des consommateurs par une offre innovante et accessible**

# CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Les tests, réalisés en conditions réelles d'épicerie avec des équipements déjà en place, reposent sur deux axes d'évaluation :

## → Les opérations

Impacts sur la manutention et l'emballage : nombre de manipulations, durée, compatibilité avec les équipements et étiquetage.

## → La présentation

Impacts sur la présentation du produit et la compréhension de l'offre : visibilité du produit, mise en tablette, clarté pour le client.

Les tests présentés portent sur un seul modèle d'emballage réutilisable, sélectionné pour sa compatibilité avec les opérations en épicerie. D'autres solutions existent et pourraient être évaluées ultérieurement. Les résultats doivent donc être interprétés comme exploratoires.

Dans cette étude, un emballage réutilisable est un contenant conçu pour être utilisé plusieurs fois dans une boucle organisée (usage, récupération, lavage industriel, remise en circulation).



# TESTS TERRAIN

Usage unique ou réutilisable :  
quelles différences dans les  
opérations de mise en rayon ?



# VIANDES

## USAGE UNIQUE



EMBALLAGE

Barquette en polystyrène expansé et pellicule étirable

## RÉUTILISABLE



EMBALLAGE

Barquette en polypropylène et pellicule étirable

ÉQUIPEMENT

Operculeuse automatique pour barquettes

ÉQUIPEMENT

Équipement identique à l'usage unique



OBSERVATIONS  
COMPARATIVES

→ ajuster la balance de l'étiqueteuse au poids de la barquette réutilisable  
→ manipulations et étiquetage identiques

# POISSONS

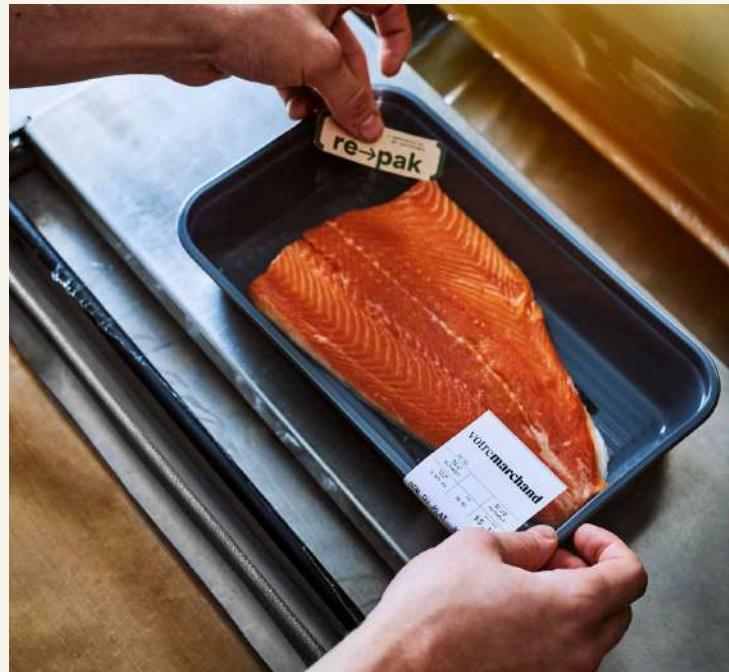
## USAGE UNIQUE



EMBALLAGE

Barquette en polystyrène expansé et pellicule étirable

## RÉUTILISABLE



EMBALLAGE

Barquette en polypropylène et pellicule étirable

ÉQUIPEMENT

Operculeuse manuelle pour barquettes (non-chauffante)

ÉQUIPEMENT

Équipement identique à l'usage unique



OBSERVATIONS  
COMPARATIVES

→ ajuster la balance de l'étiqueteuse au poids de la barquette réutilisable  
→ manipulations et étiquetage identiques

# FRUITS ET LÉGUMES

## USAGE UNIQUE



EMBALLAGE

Barquette en PET et pellicule étirable

## RÉUTILISABLE



EMBALLAGE

Contenant et couvercle en polypropylène

ÉQUIPEMENT

Operculeuse manuelle pour barquettes (chauffante)

ÉQUIPEMENT

Operculeuse non nécessaire

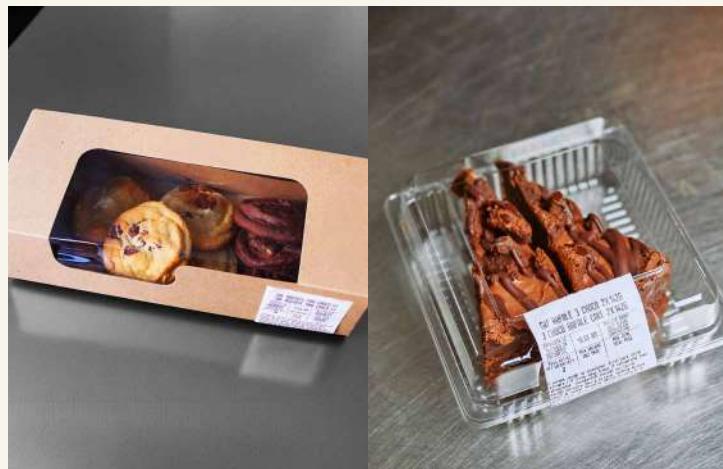


OBSERVATIONS  
COMPARATIVES

- ajuster la balance de l'étiqueteuse au poids du contenant réutilisable
- utiliser un couvercle élimine le besoin d'installer et chauffer la pellicule étirable (gain de 5 à 10 secondes de manipulation)
- remplacer l'étiquette par une carte-clip ajoute 1 à 2 secondes de manipulation
- temps total de manipulation réduit d'environ 4 à 5 secondes par emballage

# BOULANGERIE ET PÂTISSERIE

## USAGE UNIQUE



## RÉUTILISABLE



**Hermétiques, compactes, robustes, empilables:**  
les contenants réutilisables améliorent grandement  
le confort d'usage à la maison pour les produits  
de boulangerie et pâtisserie.

EMBALLAGES  
→ Boîte en carton avec fenêtre  
→ Contenant à charnière en PET

EMBALLAGE  
Contenant et couvercle  
en polypropylène

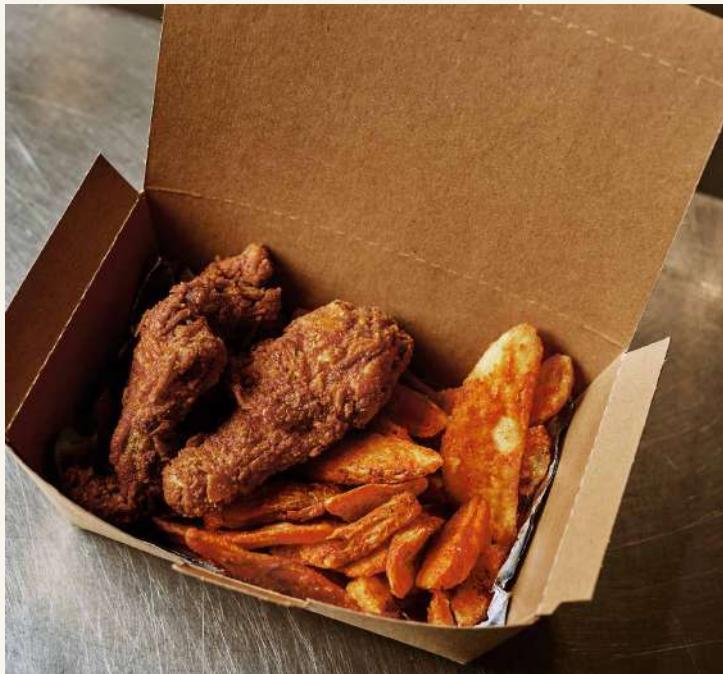
ÉQUIPEMENT  
Sans objet: manipulation manuelle

ÉQUIPEMENT  
Sans objet: manipulation manuelle



OBSERVATIONS  
COMPARATIVES  
→ ajuster la balance de l'étiqueteuse au poids du contenant réutilisable  
→ remplacer l'étiquette par une demi-bande en carton ou une carte-clip ajoute  
1 à 2 secondes de manipulation

## USAGE UNIQUE



EMBALLAGE

Boîte en carton

## RÉUTILISABLE



EMBALLAGE

Contenant et couvercle en polypropylène (ventilé pour les plats chauds)

ÉQUIPEMENT

Sans objet: manipulation manuelle

ÉQUIPEMENT

Sans objet: manipulation manuelle



OBSERVATIONS  
COMPARATIVES

- si vendu au poids, ajuster la balance de l'étiqueteuse au poids du contenant réutilisable
- utiliser un couvercle réduit de 1 à 2 secondes la manipulation
- remplacer l'étiquette par une carte-clip ajoute 1 à 2 secondes de manipulation
- temps total et autres manipulations identiques

# PRÊT-À-MANGER

→ Préemballé

## USAGE UNIQUE



EMBALLAGE

Contenant et couvercle en PET

## RÉUTILISABLE



EMBALLAGE

Contenant et couvercle en polypropylène

ÉQUIPEMENT

Sans objet: manipulation manuelle

ÉQUIPEMENT

Sans objet: manipulation manuelle



OBSERVATIONS  
COMPARATIVES

- remplacer l'étiquette par une demi-bande ou une carte-clip ajoute 1 à 2 secondes de manipulation
- possibilité de cartes standardisées pour les produits récurrents (temps de manipulation alors identique)
- autres manipulations identiques

# PRÊT-À-MANGER

## USAGE UNIQUE



### EMBALLAGE

Contenant et couvercle en PET avec petit contenant en PET dans le couvercle

### ÉQUIPEMENT

Sans objet: manipulation manuelle

→ Préemballé (contenant réutilisable avec couvercle à usage unique)

## RÉUTILISABLE



L'usage unique répond mieux à certaines fonctionnalités spécifiques. Il est alors tout à fait possible de combiner réutilisable et usage unique, afin de répondre correctement aux besoins d'un produit.

### EMBALLAGE

Contenant en polypropylène translucide avec contenant combo en carton

### ÉQUIPEMENT

Sans objet: manipulation manuelle



### OBSERVATIONS COMPARATIVES

→ manipulations identiques  
→ étiquetage à mettre au point pour les 2 types d'emballages

# ÉVALUATION DES OPPORTUNITÉS

→ Cette évaluation constitue une première lecture exploratoire. Une couleur donnée n'implique pas que l'ensemble des indicateurs de l'échelle s'y appliquent. Des analyses environnementales et économiques complémentaires seront nécessaires pour consolider ces conclusions.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	POTENTIEL ÉLEVÉ	POTENTIEL INTERMÉDIAIRE	POTENTIEL LIMITÉ
<b>Compatibilité opérationnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ équipements identiques ou compatibles avec l'usage unique</li> <li>→ manipulations, étiquetage et présentation inchangés</li> <li>→ temps de mise en rayon équivalent ou réduit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ ajustements requis dans la manipulation ou la présentation</li> <li>→ équipements partiellement différents</li> <li>→ temps de mise en rayon légèrement supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ équipements non compatibles</li> <li>→ changements majeurs dans la manipulation ou la présentation</li> <li>→ augmentation du temps de travail</li> </ul>
<b>Impact environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ volume important de produits emballés sur place</li> <li>→ substitution directe d'emballages à usage unique</li> <li>→ conservation inchangée ou améliorée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ réduction des emballages limitée ou conditionnelle</li> <li>→ gains environnementaux du contenant de remplacement limités</li> <li>→ risques très modérés de gaspillage alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ peu ou pas de produits emballés sur place</li> <li>→ faible potentiel de réduction des emballages</li> <li>→ risques de gaspillage alimentaire</li> </ul>
<b>Impact économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ potentiel d'économies important</li> <li>→ coûts additionnels rapidement amortissables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ économies possibles mais limitées</li> <li>→ coûts initiaux ou opérationnels à optimiser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ peu ou pas d'économies envisagées</li> <li>→ coûts additionnels récurrents</li> </ul>
<b>Contenant réutilisable adapté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ contenants de réemploi existants et adaptés au produit</li> <li>→ bon contrôle sur les formats, les matériaux et l'ergonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ contenants à mettre au point ou à adapter</li> <li>→ ajustements requis (design, matériaux, ergonomie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ peu ou pas de contrôle sur l'emballage utilisé</li> <li>→ formats ou fournisseurs imposés</li> </ul>

ÉVALUATION PAR DÉPARTEMENT	COMPATIBILITÉ OPÉRATIONNELLE	IMPACT ENVIRONNEMENTAL	IMPACT ÉCONOMIQUE	CONTENANT RÉUTILISABLE ADAPTÉ	POINTS DE VIGILANCE
VIANDES	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cas d'un remplacement de polystyrène:</li> <li>→ gains économiques limités*</li> </ul>
POISSONS	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ contribution de l'emballage marginale dans l'empreinte environnementale du produit</li> </ul>
FRUITS ET LÉGUMES	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ faible intervention sur la chaîne d'emballage</li> <li>→ importance de la transparence: ajustement du positionnement en tablette ou recours au Tritan requis</li> </ul>
BOULANGERIE ET PÂTISSERIE	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ en pâtisserie, importance de la transparence: recours au Tritan requis (contenants bien adaptés pour la boulangerie)</li> </ul>
PRÊT-À-MANGER COMPTOIR DE SERVICE	●	●	●	●	S. O.
PRÊT-À-MANGER PRÉEMBALLÉ	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ changements requis en étiquetage ou en design pour certains produits</li> </ul>

\*Dans le cas d'un remplacement de PET le potentiel de gains économiques serait plus significatif.

# COMMENT PRÉSENTER DES EMBALLAGES RÉUTILISABLES EN ÉPICERIE?



La présentation des produits joue un rôle clé dans toute décision d'achat. Particulièrement dans le cas d'une offre innovante, la signalétique en magasin est déterminante pour rendre cette offre claire, cohérente et intelligible. Dans le cas des solutions réutilisables, les éléments de communication doivent permettre au consommateur de :

- différencier clairement les emballages réutilisables de l'usage unique
- comprendre, en un coup d'œil, la démarche et les produits concernés

Une approche **multi-niveaux**, du **macro au micro**, adaptant les bonnes pratiques pour les emballages à usage unique aux spécificités du réutilisable, s'avère la plus efficace.

Stratégies prometteuses identifiées lors des tests terrain :

- créer une section dédiée par rayon
- ajouter des sous-sections « emballage durable » au sein des présentoirs existants



# DANS LES ALLÉES ET LES RAYONS

Attirer l'attention et signaler  
l'offre réutilisable pour repérer  
rapidement les zones concernées

- grandes enseignes suspendues
- bandeaux signalétiques horizontaux ou verticaux
- panneaux en bout d'allée



EMBALLAGE  
RÉUTILISABLE

→ RAPPORTEZ-LE  
EN SUCCURSALE

# re→pak

re→pak

re→pak

re→pak



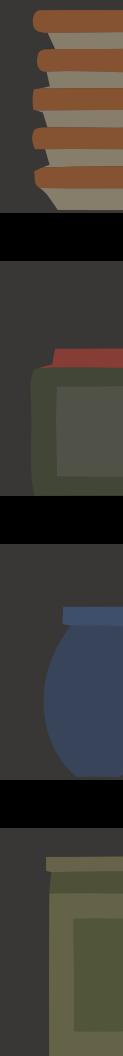
EMBALLAGE  
RÉUTILISABLE  
→ RAPPORTEZ-LE  
EN SUCCURSALE

re→pak



EMBALLAGE  
RÉUTILISABLE  
→ RAPPORTEZ-LE  
EN SUCCURSALE

re→pak



# SUR LES TABLETTES

Guider le client et distinguer clairement les produits réutilisables de l'usage unique

- séparateurs de sections
- bandes tablette
- afficheurs de prix
- danglers (étiquettes suspendues)



re-pak re-pak re-pak re-pak re-pak re-pak

# SUR LES PRODUITS

Identifier le programme, faciliter la compréhension de l'offre et des consignes de retour

- autocollants avec logo du programme
- pictogrammes explicites
- éléments visuels distinctifs
- codes couleurs



Utiliser un système d'identification simple et adaptatif

Le remplacement des étiquettes usuelles par des cartes-clip ou demi-bandes en carton comporte plusieurs avantages:

- éviter les résidus d'étiquettes et d'adhésifs dans les équipements de lavage industriels
- maximiser la recyclabilité des contenants réutilisables en fin de vie (aucun contaminant)
- favoriser la recyclabilité des étiquettes (non collées sur les contenants)
- améliorer l'attrait visuel des produits auprès des clients
- optimiser la clarté et l'efficacité des informations présentées
- renforcer l'image de marque



# RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Les tests terrain démontrent que l'emballage réutilisable n'est pas une idée marginale ou théorique.

Déjà compatible avec une grande partie des pratiques actuelles, le réutilisable peut s'intégrer, de façon crédible, aux opérations et à la mise en marché de plusieurs rayons en épicerie.

La question n'est plus « Est-ce possible ? » mais « Comment intégrer intelligemment le mode de distribution en contenants réutilisables ? »



## → Commencer là où l'impact est immédiat

Le déploiement du réutilisable ne peut reposer sur une approche uniforme. Il gagne à être implanté en priorité dans les catégories où il coche plusieurs cases à la fois:

- produits principalement emballés sur place
- opérations compatibles avec les pratiques existantes
- présentation visuelle facilement intégrée, voire améliorée
- opportunités de réduction des coûts

**À ce titre, les rayons boulangerie et prêt-à-manger apparaissent comme des leviers prioritaires, combinant potentiel d'impacts économiques et environnementaux positifs, compatibilité opérationnelle et même parfois gain de temps. Les rayons viande et poisson ainsi que fruits et légumes offrent également des avenues intéressantes qu'il convient d'explorer, notamment pour le volume qu'ils représentent et leur perspective d'acceptabilité sociale.**

## → Concevoir le réemploi comme un atout de mise en marché

À la croisée des enjeux opérationnels, commerciaux et d'expérience client, le design des contenants réutilisables est un facteur de succès déterminant. Ils ne doivent pas seulement être durables, ils doivent être encore plus fonctionnels et désirables que leurs pendants à usage unique. Une vaste étude de consommation réalisée en 2025 révèle que plusieurs attributs valorisés par les consommateurs trouvent une réponse directe dans les fonctionnalités des emballages réutilisables, notamment<sup>10</sup>:

- formats empilables et faciles à entreposer
- refermabilité et étanchéité
- usages multiples
- formats préportionnés, alignés avec les usages du quotidien.

À ces éléments s'ajoutent des critères essentiels tels que le choix des matériaux en fonction des usages (transparence, réchauffage, conservation) et une ergonomie facilitant la manipulation.

**Bien conçus, les emballages réutilisables deviennent une amélioration fonctionnelle et perçue de l'emballage et non une simple solution de recharge au jetable.**

## → Intégrer la communication à tous les niveaux: une offre visible, compréhensible et attrayante

En magasin, la communication joue un rôle déterminant. Le consommateur doit pouvoir reconnaître l'offre réutilisable et en comprendre le fonctionnement en un coup d'œil:

- une signalétique claire et cohérente par rayon
- des repères visuels distinctifs sur les tablettes
- des informations intégrées directement sur les produits
- une continuité visuelle inspirée des codes de l'usage unique, adaptée au réemploi

**Lorsqu'elle est bien intégrée, la communication devient un levier de différenciation et d'adoption.**

## → Miser sur une stratégie progressive qui intègre les équipes

Les équipes en magasin jouent un rôle central dans l'implantation et la réussite des solutions réutilisables. Leur compréhension du système, leur aisance avec les contenants et leur capacité à les proposer sont incontournables. Pour soutenir l'adoption:

- réaliser des phases de tests par rayon et par format
- outiller les équipes avec des consignes simples et cohérentes
- valoriser leur rôle dans la réussite du programme
- recueillir la rétroaction du terrain et des clients
- intégrer des approches hybrides au besoin (ex. contenant réutilisable avec opercule à usage unique)
- ajuster progressivement

**Une distribution en réutilisable, même partielle, ne peut être réalisée que par une approche itérative. Tester, ajuster et améliorer en continu permet de mesurer les impacts réels, sécuriser les investissements et ancrer durablement le changement.**

# ET MAINTENANT ?



À travers ces tests terrain et contrairement aux perceptions initiales, un enseignement s'impose : il n'y a quasiment pas de freins opérationnels à emballer en réutilisable nos aliments préparés en épicerie.

« Opérationnellement, l'emballage en magasin peut être réalisé facilement dans des contenants réutilisables et ne nécessiterait que quelques ajustements à nos pratiques, notamment pour les produits frais emballés en magasin (viande, fruits, légumes, mets préparés). Le véritable défi se situe au niveau de la logistique, soit les étapes de collecte, lavage et la redistribution des contenants. »

– Étienne Brizard,  
Conseiller Approvisionnement responsable, Métro

Il s'agit alors de dépasser le simple choix du contenant pour s'intéresser aux systèmes qui structurent l'offre alimentaire

#### → L'emballage n'est qu'une partie de l'innovation

Le réutilisable en épicerie doit nécessairement s'accompagner d'un modèle d'affaire dédié, compatible avec les réalités opérationnelles et économiques des commerces alimentaires. Plusieurs pistes se dégagent pour soutenir cette transition, notamment:

- des processus de passage à la caisse et de retour intégrés au parcours en magasin
- le recours à un **organisme tiers** ou à des **opérateurs spécialisés** pour prendre en charge la collecte, le lavage et la redistribution
- l'intégration des **nouvelles pratiques émergentes dans la distribution** (étiquettes électroniques, paiement par carte de fidélité, etc.)

Le ou les modèles d'affaires devront permettre de concilier efficacité opérationnelle, adoption par la clientèle et contrôle des coûts, un enjeu central pour les détaillants.

Annie Legroulx, directrice innovation et écoconception chez Cambium, rappelle: « Beaucoup des enjeux en distribution alimentaire peuvent être résolus par le design, qu'il s'agisse d'usage unique, de réutilisable ou même de solutions hybrides. Mais toute innovation, d'autant plus de rupture, appelle un modèle d'affaires concerté pour passer de l'idée au déploiement. »

#### → L'importance d'une vision partagée à l'échelle du territoire

Les échanges avec les acteurs du milieu, notamment l'Association des détaillants en alimentation du Québec, convergent vers un message clair: **les messages communs aux consommateurs, l'uniformisation des contenants et la collaboration** seront des conditions essentielles de succès.

Les détaillants soulignent également que toute évolution des modèles d'emballage doit demeurer économiquement viable et compatible avec les opérations sur le terrain, afin d'assurer une transition durable.

#### → Les emballages réutilisables n'appellent pas une rupture brutale, mais l'amorce d'un mode de distribution complémentaire

En avançant par l'expérimentation et la collaboration, les épiceries sont invitées à repenser leurs automatismes, pour bâtir un modèle où la circularité devient un vecteur d'innovation.

→ Ce magazine est une initiative de Cambium visant à transmettre des connaissances, inspirer l'action et outiller les détaillants alimentaires afin de favoriser l'adoption de pratiques plus durables en épicerie.

SOUTENU FINANCIÈREMENT PAR



**ÉCOEMBALLAGE+**



EN COLLABORATION AVEC



PARTENAIRE CRÉATIF

**basalte**

PARTENAIRE MÉDIA

L'actualité  
**ALIMENTAIRE**®

REMERCIEMENTS

Un immense merci aux marchés IGA Valérie et Martin, dont la générosité, la disponibilité et l'engagement ont été tout simplement exceptionnels.



Merci également à Étienne Brizard chez Métro pour son temps, son soutien et sa confiance envers ce projet.



RÉDACTION ET CRÉATION DE CONTENU

Aurore Courtieux-Boinot, M.Env  
Annie Legroulx

PHOTOGRAPHE

Audrey-Eve Beauchamp

TRADUCTION

Basalte

À PROPOS DE

**CAMBIVUM**

Cambium Distribution est une entreprise québécoise dédiée à la réduction de l'empreinte environnementale des emballages alimentaires. Elle propose des solutions concrètes et accessibles en écoconception, en misant sur la réduction à la source, le réemploi et l'économie circulaire.

Par ses activités de recherche, de design et de transfert de connaissances, Cambium soutient les organisations dans l'adoption de meilleures pratiques en emballage et l'amélioration de leur performance environnementale.

POUR PLUS D'INFORMATION

Annie Legroulx  
[annie@cambiumdistribution.com](mailto:annie@cambiumdistribution.com)



## SOURCES

1. Statistique Canada (2021). Compte des flux physiques des matières plastiques. Gouvernement du Canada.
2. Environnement et Changement climatique Canada. Étude économique sur l'industrie canadienne des plastiques, des produits et des déchets, 2019.
3. Règlement (UE) 2025/40 du Parlement européen et du Conseil relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR). Journal officiel de l'Union européenne, 2025.
4. Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC)
5. Décret n° 2021-517 du 29 avril 2021
6. Décret relatif à la proportion minimale d'emballages réemployés à mettre sur le marché annuellement
7. Citeo. (2025). Cinq ans de la loi AGEC: des avancées et des défis.
8. Éco Entreprises Québec. L'écomodulation: un levier de la participation financière des producteurs. Page institutionnelle, s.d.
9. Observatoire de la consommation responsable (OCR). (2025). Baromètre de la consommation responsable au Québec. ESG UQAM.
10. Centre Humami. Intégrer les consommateurs dans une démarche stratégique pour l'amélioration des emballages alimentaires recyclables.

